

Allocution du Premier ministre devant le Groupe consultatif sur les affaires du désarmement et du contrôle des armements, Ottawa, le 31 octobre 1985.

Nous pensons souvent à la poursuite de la paix en termes de réunions et de sommets, de négociations et d'accords. Pourtant, ce sont là des instruments, non des buts, ce sont des moyens et non des fins. L'objet insaisissable de notre quête, c'est l'instauration d'un climat propice à une sécurité durable. La sécurité pour l'avenir, autant que pour aujourd'hui. Et la sécurité pour tous, non seulement pour quelques-uns.

Le Canada n'est pas neutre et ne le sera jamais dans la lutte entre la liberté et le totalitarisme. Il est membre de l'Alliance occidentale et il l'est par choix, non par la force des choses. C'est une alliance qui suppose un engagement militaire et une solidarité politique.

C'est aussi une alliance qui repose sur la consultation et le consensus. Faute de consensus, les Alliés seraient incapables de soutenir un véritable effort militaire.

Mais il faut travailler sans cesse pour obtenir le droit d'être entendu, un droit que le Canada est en voie d'obtenir.

Le désarmement et le contrôle des armements ont leur place aux côtés de l'effort de défense, du maintien de la paix et du règlement des conflits. Ce sont tous là des éléments essentiels de la démarche canadienne à l'égard de la paix et de la sécurité internationales. Aucun d'eux ne peut être négligé si nous voulons préserver la souveraineté et l'indépendance du Canada.

Le monde entier doit se rendre compte que le contrôle des armements fait partie d'une saine politique de sécurité nationale, mais qu'il ne peut s'y substituer entièrement. La sécurité envisagée avec sagesse ne peut négliger les vertus du contrôle des armements, tout comme ce dernier ne peut faire fi des exigences de la sécurité nationale. Il serait vain de considérer l'un au détriment de l'autre; il est impérieux de les considérer tous deux à la fois.

Les décisions que notre gouvernement a prises ont toutes visé d'abord et avant tout à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde et, par le fait même, au Canada. Ces décisions n'ont pas été faciles à prendre. Les choix ont été parfois pénibles. Nous avons décidé, par exemple, que le Canada doit avoir les moyens d'assurer l'accès aux eaux de l'Arctique afin de favoriser le développement de cette région, de telle sorte qu'il y ait toujours surveillance effective de tout le territoire canadien.

Nous avons décidé de renforcer notre présence militaire en Europe pour contribuer davantage à la défense collective de l'Alliance et à la dissuasion de toute agression militaire. En consolidant les moyens de dissuasion conventionnels de l'OTAN, nous deviendrons moins dépendants des armes nucléaires, objectif que nous visons tous, j'en suis certain.

Nous avons aussi, plus tôt cette année, signé un accord avec les États-Unis en vue de moderniser les systèmes d'alerte radar installés au Canada, afin de respecter nos obligations en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord. Nous avons décidé de participer à la force de maintien de la paix dans le Sinaï pour aider à préserver la paix entre l'Égypte et Israël et créer un climat où les blessures qui déchirent cette partie du monde auront quelque chance de se cicatriser.

Enfin, comme vous le savez tous, notre gouvernement s'est dit fermement convaincu en janvier de cette année que la recherche relative à l'Initiative de défense stratégique était l'expression d'une prudente sagesse, étant donné que l'URSS se livre déjà à des recherches semblables. Nous sommes toujours de cet avis.